



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 7058

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la question capitale du financement du Grenelle de l'environnement. En effet, ce grand débat national, très attendu tant par les élus que par les citoyens, a débouché, via le remarquable travail de ses nombreux groupes de travail, sur de très nombreuses propositions. Celles-ci ne sont évidemment pas toutes chiffrées. Le projet du budget 2008 du ministère de l'écologie présenté très récemment faisait état de 20,1 milliards d'euros de crédits, soit une hausse significative de 2,6 % par rapport à 2007, à périmètre comparable. M. le ministre d'État a opportunément rassuré l'opinion publique en déclarant que le Grenelle ferait l'objet de « financements supplémentaires ». Il souhaiterait donc que lui soit communiquées des précisions quant à la somme que l'État serait prêt à engager pour financer la politique écologique qui sera adoptée à l'issue du Grenelle.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7058

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6238

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)